



Chatte décédée ,suite opération

Par **gregory62600**, le **17/01/2011** à **03:20**

Bonjour,*rnLe 16/01/2011rnà lire avec attention, ,veto incompetent, il à opéré mon vieux chat sans aucun examen "sans prise de sang, sans radio, alors qu'elle avait une grosse tumeur mammaire, nous l'avons appelé pour lui dire que Frimousse allait très mal, 2 jours...rn> Lire la suiteà lire avec attention, ,veto sale incompetent, il à opéré mon vieux chat sans aucun examen "sans prise de sang, sans radio, alors qu'elle avait une grosse tumeur mammaire, nous l'avons appelé pour lui dire que Frimousse allait très mal, 2 jours après l'op, il à répondu "on verra ça demain, mon chat est décédé quelques heures après dans d'atroces douleurs due à une insuffisance rénale sévère !rnelle n'avait pas de pansement ,elle pissait le sang chez nous ,le lendemain toujours pas d'appétit depuis 2rn jours,," en fait, elle ne va pas bien ,elle se lève pour pipi' puis elle nous regarde dans le vide et fixement ,on n'appelle le vétérinaire pour lui dire ,il nous dit "on verra bien demain,,rnet là ma tite nenette va vraiment pas ,nous l'amménons très vite chez le vétérinaire de garde ,là il nous dit ,elle à fait un examen pour l'urée ? Non!! il n'en à fait "les risques chez un vieux chat due à l'enesthésie "rnmoi,je ne le savait pas ,mais lui le savait bien ,il à pris le risque "donc chez le medecin de garde ,elle se crispe ,puis les convulsions, température très basse, et elle meure devant les yeux de mon fils de 11ans ,il à été très choqué de voir petite Frimousse mourrir en souffrance,,rnmoi-même je ne peux pas effacer ce moment atroce,rnvoilà ,que faire "en plus il va empocher 200 euros .rnmerci .,

Par **Visiteur**, le **18/01/2011** à **17:39**

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posé la a un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit il suffit d'un petit clic sur <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé le (+33) 9 70 44 70

75rn<http://www.avocatauttelephone.com/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.rnToutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliqué sur ce lien <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé sur le (+33) 9 70 44 70 75